

Catalogue de formation Petite Enfance





ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

ÉDITO

Pour 2025, l'équipe d'ACHIL ACEPP vous propose son catalogue de formation à destination des professionnel.le.s de la petite enfance.

Les propositions sont le fruit d'un travail de repérage des besoins formulés à l'issue des formations des années précédentes et des retours des responsables par le biais d'un questionnaire envoyé en juin dans les structures.

Les thématiques abordées dans ce catalogue répondent aux enjeux auxquels les professionnel.le.s sont amenées à réfléchir quotidiennement.

Cette année, le contexte et l'actualité du secteur de la petite enfance nous ont amené, notamment, à vous proposer des formations autour de :

- La Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant et ses dix grands principes pour grandir en toute confiance
- La loi NORMA
- Le rapport IGAS

En plus de permettre la découverte de nouvelles pratiques, le questionnement, l'enrichissement des pratiques professionnelles, ces temps de formation sont pour les professionnel.le.s des moments d'échange et de partage entre pairs.

Nous vous attendons nombreux.ses sur nos formations tout au long de l'année.

L'équipe du pôle formation



ACEPP

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT⁷

Les Collectifs ACEPP s'engagent !

La "Déclaration d'engagement Acepp" propose aux Collectifs des repères **autour de la COÉDUCATION, du VIVRE ENSEMBLE et de l'INNOVATION.** Chaque Collectif est libre de définir les conditions de sa mise en œuvre. Un Collectif peut être une structure d'accueil, une action parentalité, une initiative qui associe des enfants, des parents, des professionnels et des partenaires ancrés dans un territoire. Le Collectif agit dans un cadre non marchand. La "Déclaration d'engagement Acepp" s'inscrit dans le cadre de la Convention des Droits de l'Enfant, des deux Chartes Nationales de l'Accueil du Jeune Enfant et de La Parentalité et intègre les enjeux du Développement Durable. Cet engagement s'articule autour de **4 dynamiques qui se complètent, se croisent, se nourrissent mutuellement.**

AVEC, PAR ET POUR LES ENFANTS

Chaque enfant est accueilli dans la reconnaissance et le respect de sa personne, dans la continuité éducative entre sa vie familiale et la vie sociale.

Tous les enfants sont invités à participer à une vie de groupe conviviale et à explorer le monde qui les entoure dans sa diversité :

- Par l'éveil à l'autre, l'attention, l'entraide et la coopération
- Par l'éveil sensoriel, culturel et artistique
- Par l'éveil à la nature et le respect de l'environnement

Le Collectif est porté par l'ensemble de leurs actrices et acteurs (enfants, parents, professionnels et partenaires).

Le Collectif met en place un accueil de qualité qui permet à chaque enfant de grandir et rencontrer les autres.

En savoir +



AVEC, PAR ET POUR LES COLLECTIFS

Le Collectif respecte les textes réglementaires en vigueur ainsi que les textes de référence tout en étant force de proposition et d'innovation.

LE COLLECTIF ORGANISE, GARANTIT ET PROMEUT :

- L'accueil de tous dans le respect et la reconnaissance de la diversité des enfants et des familles dans une démarche d'entraide et de coconstruction
- La responsabilité éducative partagée entre les parents et les professionnels
- La coéducation, la contribution à la réflexion « parentalité et société »
- Une participation des parents et une gouvernance démocratique
- La reconnaissance de la place des professionnelles
- La diversité des pratiques et propositions faites aux familles
- Une démarche d'innovations au plus près des familles
- Une implication du Collectif sur son territoire
- La non lucrativité de son activité
- La coopération avec les différents partenaires et acteurs locaux
- Une démarche de développement durable
- Une implication dans le réseau Acepp

AVEC, PAR ET POUR LES PARENTS

Chaque parent est avant tout parent de son enfant. Il est accueilli au sein d'un Collectif dans une démarche de coéducation et dans le respect de sa singularité.

Chaque parent rencontre d'autres parents, partage des expériences, participe à l'entraide et contribue à la vie sociale du Collectif.

Chaque parent en tant que membre de la communauté d'adultes (professionnels et parents), prend soin de tous les enfants et contribue à la réflexion et aux choix éducatifs du Collectif.

Chaque parent, en tant que membre associatif, peut s'engager et prendre des responsabilités au sein du Collectif et sur les territoires.

Le Collectif encourage les parents à construire leur parcours à travers la diversité des propositions d'accueil et d'accompagnement.

Le Collectif reconnaît et favorise toutes formes de participation.

AVEC, PAR ET POUR LES PROFESSIONNELLES

L'équipe professionnelle est garante de la mise en œuvre de l'accueil de tous les enfants et leurs familles :

- Elle veille au premier accueil dans une volonté d'accès à tous et de continuité entre vie à la maison et vie du Collectif. Les identités culturelles de chacun, enfant ou adulte, sont valorisées
- Elle organise la vie quotidienne en accompagnant chacun vers un bien vivre ensemble
- Elle encourage la participation des parents selon leurs possibilités et choix
- Elle contribue à la vie et à la gestion du Collectif dans une démarche de continuité et de pérennité
- Elle anime le projet d'accueil en le transmettant et en le partageant avec tous (parents, professionnels et partenaires)

Le Collectif organise et garantit :

- Une équipe diversifiée : genre, cultures, âges, formations, expériences...
- Des conditions de travail respectueuses et favorables
- Des temps de réflexion en équipe et avec les parents
- Un accès facile et régulier à la formation

www.acepp.asso.fr

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



[GRANDS]

10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE



1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



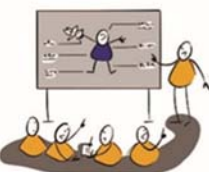
7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Affiche offerte par L'ACEPP www.acepp.asso.fr



Mise en page : www.acepp.asso.fr - Illustrations : Hélène DAUZIER

La charte déontologique, le réseau ACEPP formation s'engage à :

- Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.
- Défendre une approche plurielle de la formation, ouverte et pragmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.
- Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations.
- Respecter les participants dans leurs convictions, sans promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.
- Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les participants devront toujours rester anonymes.
- Mettre à disposition un référent pouvant construire un programme adapté aux attentes et accompagner le suivi de votre dossier de prise en charge.
- Mettre en place des groupes adaptés au contenu de la formation. Prendre en compte les appréciations rendues par le stagiaire lors des évaluations.
- Assurer l'accès des formations aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Pour cela un signalement en amont de la formation permet de prendre contact avec les personnes afin de répertorier les besoins spécifiques des futurs stagiaires et mettre en place des solutions d'aménagement.



ACHIL ACEPP, une fédération qui s'engage pour :

- La qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- La coopération parents-professionnel.le.s en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées sur un territoire
- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- L'ouverture à tous et le respect de la diversité des pratiques parentales

Nos activités

- Accompagner la démarche participative dans les projets petite enfance et parentalité
- Créer, animer, soutenir et pérenniser un réseau d'initiatives et de services petite enfance et parentalité
- Accompagner les acteurs d'un réseau de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- Former des bénévoles associatifs et des professionnel.le.s
- Mettre à disposition de l'information et de la documentation auprès d'un public de parents et de professionnel.le.s de la petite enfance

Les objectifs de notre organisme de formation

- Concevoir des dispositifs de formation adaptés aux besoins des professionnel.le.s et bénévoles
- Transmettre savoirs, méthodes et outils en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- Permettre l'ouverture, la recherche personnelle et professionnelle
- Créer des liens entre structures et entre individus d'une même structure
- Echanger des pratiques et des réflexions entre professionnel.le.s et entre parents
- Favoriser une démarche individuelle en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- Construire une pensée collectivement et amorcer un changement de regard
- Prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes et son contexte.

Notre équipe Pôle de Formation

Yann BATIOU

Responsable de l'Organisme de Formation et Référent Handicap
02 47 55 96 11
yann.batiot@achil.fr

Lydie DIEUMEGARD

Responsable Financier et Administratif de l'Organisme de Formation
02 47 55 96 11
lydie.dieumegard@achil.fr

Karine TILLOUX

Responsable pédagogique
02 47 55 96 11
karine.tilloux@achil.fr

Annie-Claude PRADEILLES

Chargée de Mission Formation
02 47 55 96 11
06 21 21 42 63
annie-claude.pradeilles@achil.fr

Les formateurs ACHIL ACEPP

Lydie DIEUMEGARD, Directrice administratif et financier ACHIL ACEPP – Formatrice

Les intervenants extérieurs pour 2025

Anne-Hélène CLEMENT, Orthophoniste, Formatrice,

Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne, Formatrice Snoezelen-Sensorialité

Mélanie GUNDER, Formatrice professionnelle d'adultes

Laurence LERAY, EJE, Accompagnante à la parentalité, Formatrice du réseau Happy Parents

Anne LIGOU, Formatrice en LSF, Formatrice professionnelle d'adultes

Tanguy NIVET, EJE, Formateur ACEPP Nationale

Marie-Noelle TOURNADE, Professeur de musique, Intervenante musicale

Vanessa RAT, EJE, Formatrice et hypnothérapeute

Une charte de l'intervenant en formation est signée par chaque formateur, elle garantit une base de travail et une éthique commune s'appuyant sur les valeurs du réseau ACEPP. Les profils sont répertoriés dans une CVthèque tenue à jour à ACHIL ACEPP.

Le départ en formation

Inscription

Le formulaire d'inscription est disponible en fin de catalogue. Il est également possible de s'inscrire en ligne via notre logiciel. Vous trouverez le lien sur notre site internet www.achil.fr dans l'onglet formation. Ce formulaire recueille les attentes, les besoins spécifiques et le respect des prérequis.

Confirmation

Un mail de confirmation de l'inscription est envoyé à l'adresse professionnelle du stagiaire, s'il est inscrit via son établissement ou à l'adresse personnelle du stagiaire, s'il s'inscrit en individuel.

Convocation – Convention - Livret du stagiaire

Trois semaines avant le début de la formation, seront envoyés à l'adresse mail de la structure :

- La convention avec le programme.

Et sur l'adresse personnelle du stagiaire en cas d'inscription en individuel :

- Une convocation précisant le jour, le lieu et les horaires de la formation ainsi qu'un numéro de téléphone en cas de problème le jour de la formation ainsi que le programme de la formation.
- Le livret d'accueil du stagiaire.

Formation

Nos formations se déroulent dans des salles louées à cet effet et habilitées à recevoir du public. Les modalités d'accès aux salles sont conformes pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

Evaluations

- Un tour de table en début de formation permettra aux stagiaires de donner leurs attentes. Un auto positionnement à l'entrée en formation sera réalisé à l'écrit.
- Une évaluation des compétences, par l'intermédiaire de mises en situation, d'exercices en petits groupes, d'un questionnaire ou de QCM, sera proposée aux participants en cours de formation.
- A l'issue de la formation, les stagiaires réaliseront une évaluation de la formation ainsi qu'une auto-évaluation des acquis.
- Trois mois après, les stagiaires et leur responsable hiérarchique seront invités à renseigner une évaluation concernant l'impact de la formation en situation professionnelle.
- Les certificats de réalisation et les attestations de formation affirmant de l'acquisition de compétences seront transmises par l'OF par mail dans un délai de 15 jours après la fin de la formation. Les attestations de formation seront envoyées par mail directement aux stagiaires, si ces derniers nous confient leur adresse personnelle.

Absence-Abandon du stagiaire

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, l'OF s'engage à transmettre les supports pédagogiques au stagiaire et à lui proposer une réinscription sur une nouvelle session de formation, si celle-ci est reconduite l'année suivante.

Facturation

La facture de la formation sera adressée au plus tard 15 jours après le déroulement de la formation. Des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous :

Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation	De 14 j à 7 jours calendaires avant le début de la formation	De 6 j à 3 jours calendaires avant le début de la formation	Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation
Pas de frais d'annulation	30% des frais de formation seront facturés	50% des frais de formation seront facturés	La totalité des frais de formation sera facturée

Règlement intérieur des stagiaires ACHIL ACEPP en formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

de sécurité dans les salles où les formations sont

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par ACHIL ACEPP.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Interdiction de consommer de l'alcool

Pendant le temps de la formation, qui est assimilé à un temps de travail, il est interdit de consommer de l'alcool.

D - Interdiction de fumer/vapoter

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux utilisés s'agissant de locaux collectifs accueillant du public conformément à la législation en vigueur notamment les articles R-3511-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

E - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

F - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et des équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes

dispensées). Chaque stagiaire s'engage à respecter le RI du site sur lequel est dispensée la formation.

G - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

- 1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.
- 2/ Suivre les consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

H - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

ACHIL ACEPP décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking ...).

I - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

J - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, ACHIL ACEPP peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable d'ACHIL ACEPP.

K - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), ACHIL ACEPP sera libérée de toute obligation envers le stagiaire.

L - Politique de gestion des données personnelles

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et liberté.

Revu et validé le 19 octobre 2023

ACHIL ACEPP
111-113, rue du Rempart
37000 TOURS

Une chargée de mission formation présente et à l'écoute de vos besoins spécifiques



Vous êtes porteur de handicap ou vous rencontrez des difficultés particulières, notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Nous pouvons dans un premier temps échanger ensemble sur les modalités d'adaptation de la formation, puis faire appel à des ressources extérieures si nécessaires.

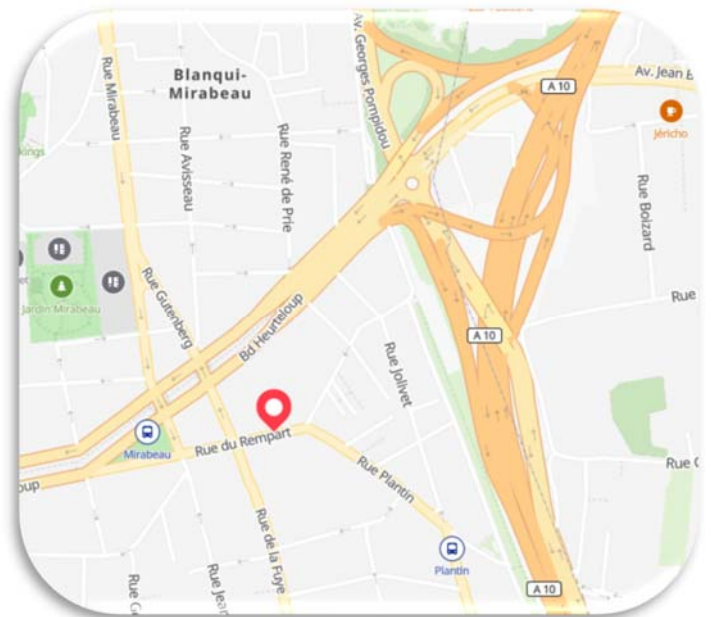
N'hésitez pas à contacter notre chargée de mission formation :
annie-claude.pradeilles@achil.fr

Si vous souhaitez nous rencontrer dans nos bureaux (situés en rez-de-chaussée) au 111-113 rue du Rempart à TOURS, il est préférable de prendre rendez-vous pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles :

- Par téléphone au 02 47 55 96 11
- Par mail : contact@achil.fr

ou auprès de la chargée de mission formation

- Par téléphone au 06 42 21 21 63
- Par mail : annie-claude.pradeilles@achil.fr



Réclamations

Si vous avez un motif d'insatisfaction ou des réclamations à nous faire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 47 55 96 11 en demandant Annie-Claude PRADEILLES, chargée de mission formation ou nous envoyer un mail à l'adresse suivante : annie-claude.pradeilles@achil.fr

Le suivi de notre organisme de formation

- Des temps d'échanges réguliers entre l'organisme de formation et les formateurs, individuellement et/ou collectivement
- Une évaluation partagée de la session de formation dispensée collectivement avec les stagiaires et le formateur
- Une évaluation individuelle de la session de formation proposée entre le formateur et l'organisme de formation.

Certaines de nos formations sont possibles en intra

Nous consulter pour construire ensemble votre projet, ACHIL ACEPP assurera avec vous le montage pédagogique et le suivi administratif.

En 2024 nous avons ouvert à la demande des responsables de structure les formations suivantes :

- Sensibilisation à l'approche Snoezelen
- Séparations-retrouvailles, créer un lien sécurisant
- Harmonisation des pratiques professionnelles, espace et jeu
- Le temps du repas
- Accompagnement et prévention de la maltraitance
- Comment accompagner les bébés dans les activités ludiques
- Yoga bébé-bambin
- La communication avec les parents
- La qualité des échanges dans l'équipe

Sont également possibles des thématiques dispensées les années précédentes :

- Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole
- Initiation à la pédagogie Montessori
- Les premiers secours pédiatriques
- Initiation à la communication non violente
- Accompagner l'enfant en situation de handicap

Et bien d'autres en fonction de vos besoins...

Notre certification

ACHIL ACEPP est référencé sous le numéro 2021-93146.2 par AFNOR Certification pour les activités suivantes :
« Réalisation de prestations d'actions de formations »



Sommaire des formations ACHIL ACEPP 2025

Le développement global du jeune enfant	Laurence LERAY	27-28 février 2025
Les signes ont la parole – Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole	Anne LIGOU	6-7 mars 2025
Autour des comptines : chant et musique avec les tout-petits	Marie-Noelle TOURNADE	13-14 mars et 25 avril 2025
Sensibilisation à l'approche Snoezelen	Nathalie ETEVENAUX	27-28 mars 2025
Animer et faire découvrir la Nature autrement	Laurence LERAY	15-16 mai 2025
Inclusion d'un enfant en situation de handicap en EAJE : une place pour chacun, un équilibre à trouver, une expérience riche pour tous	Mélanie GUNDER	5-6 juin 2025
Lutter contre les stéréotypes de genre en EAJE et préserver l'individualité de chacun au quotidien	Vanessa RAT	19-20 juin 2025
Le langage du jeune enfant dans tous ses états	Anne-Hélène CLEMENT	26-27 juin 2025
Sensibilisation aux pédagogies actives en structure Petite Enfance	Anne LIGOU	7-8 juillet 2025
Accueillir et communiquer avec les parents	Tanguy NIVET	22-23-24 septembre 2025
Les transmissions au sein de l'équipe	Anne-Hélène CLEMENT	17-18 novembre 2025
Accueillir, accompagner des stagiaires, des apprenants...	Tanguy NIVET	1 ^{er} -2 décembre 2025

Le développement global du jeune enfant

Selon le principe 10 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant, les personnels présents auprès des tout-petits doivent être bien formés. Notre formation est la base des savoirs. Au cours de cette formation dynamique, les personnels aborderont les connaissances fondamentales du développement global du jeune enfant de 0 à 3 ans.

PUBLIC : Personnels de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Aborder les connaissances fondamentales du développement global du jeune enfant de 0 à 3 ans.

COMPETENCES VISEES :

- Partager ses pratiques professionnelles pour donner suite aux apports théoriques proposés.
- Interroger ses pratiques professionnelles pour donner suite aux apports théoriques proposés.
- Acquérir des savoir-faire et savoir-être favorisant l'autonomie du jeune enfant.

100% de taux
de
satisfaction
en 2024

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Le développement moteur du jeune enfant

La motricité libre et la place du professionnel dans le jeu.

Séquence 2 : Le développement psycho-affectif du jeune enfant

La notion d'attachement, de séparation, du sentiment de sécurité interne.

Séquence 3 : Le développement émotionnel du jeune enfant

La construction des émotions, les pleurs. Accueillir et accompagner les émotions.

Séquence 4 : Le développement cognitif du jeune enfant

La construction de l'intelligence. Quelles activités et pour quels objectifs ?

Séquence 5 : Conclusion : quels rapprochements sont possibles entre ces différents types de développements ?

Comment prendre en compte les spécificités de chaque enfant au quotidien ?

METHODES :

L'animation est basée sur les échanges de pratiques et les interrogations des stagiaires. Des supports vidéo, des jeux de rôles et des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Laurence LERAY, Éducatrice de Jeunes Enfants, Accompagnante à la Parentalité, Formatrice.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 27-28 février 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Les signes ont la parole – Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole

« La communication gestuelle associée à la parole est un mode de communication fabuleux qui permet au tout-petit d'exprimer ses besoins, ses pensées et ses émotions avant même de prononcer ses premiers mots. Il facilite la communication entre l'enfant et l'adulte, qu'il s'agisse de ses parents ou des professionnels qui s'occupent de lui. »
(Extrait de « Signer avec mon enfant » Anne LIGOU aux Editions LEDUC.S).

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Découvrir comment utiliser les signes issus de la LSF dans le quotidien du jeune enfant et fabriquer sa boîte à signes sur le thème des rituels du jeune enfant.

COMPETENCES VISEES :

- Repérer, citer, présenter et expliquer les 5 paramètres d'un signe
- Lister et signer du vocabulaire du quotidien du jeune enfant à mettre dans sa boîte à signes
- Ecrire et s'entraîner à signer un texte avec 10 phrases courtes en lien avec leur structure

96% de
taux de
satisfaction
en 2023

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Découverte du concept de la communication gestuelle associée à la parole. Les différents paramètres d'un signe.

Séquence 2 :

Lister et signer du vocabulaire du quotidien choisi par les stagiaires

Séquence 3 :

Lister, ordonner et signer les mots en liens avec les rituels de la journée du jeune enfant

Séquence 4 :

Définir et comparer les différentes façons de signer en utilisant les signes de la LSF

Séquence 5 :

Réalisation d'un texte et le signer en reprenant le vocabulaire vu sur les deux jours

METHODES :

L'animation est basée sur une participation très dynamique des apprenants. Des mises en situation sont proposées tout au long de la formation. Toutes mises en situation filmées sont transmises aux participants.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Anne LIGOU, Formatrice en LSF, Formatrice professionnelle d'adultes.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 6-7 mars 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Autour des comptines, chant et musique avec les tout-petits

Cette formation permettra d'enrichir son répertoire de comptines, d'oser jouer et chanter avec les tout-petits en étant à l'aise avec sa voix et dans son corps, d'impulser des temps musicaux propices à l'éveil des sens et au développement de la créativité grâce à la découverte et à l'expérimentation musicale.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Inviter les professionnel.le.s à mettre en œuvre des projets d'éveil musical dans les structures.

COMPETENCES VISEES :

- Acquérir la conviction que la musique et le chant sont bons et utiles aux enfants en enrichissant son répertoire de comptines
- Comprendre ce qu'est la musique afin d'acquérir la confiance en ses propres compétences musicales et s'autoriser à la pratiquer sans être musicien.
- Acquérir des clés pour animer un moment musical chanté avec les tout-petits.
- Favoriser une implication créative des adultes dans leur travail avec les enfants en préservant une écoute de qualité.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Jour 1 : L'importance de l'environnement sonore pour le tout-petit et les bénéfices de l'éveil à la musique pour l'enfant. Les chansons, jeux de doigts, comptines : les différents répertoires, l'apport des chansons dans le développement affectif, intellectuel, psychomoteur, émotionnel de l'enfant.

Constituer un répertoire et l'enrichir.

Jour 2 : Les différents paramètres musicaux : hauteur des sons, rythme, mélodie, nuances, tempo, silence... pour passer du jeu sonore à la musicalité.

Acquérir des clés pour animer un moment musical chanté avec les tout-petits : comment, où, quand, avec combien d'enfants, quelle posture pour l'animateur musical, quelle préparation, avec quels supports ?

Les instruments de musique : critères de choix, exploration et improvisation, les différents modes de jeux : en miroir, l'imitation, dialogue question-réponse.

Jour 3 : Chaque stagiaire fait part de l'expérience musicale qu'il a mis en place et vécu sur son lieu de travail : type d'expérimentation mis en œuvre, ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, les difficultés rencontrées, comment a été vécu l'expérience par le stagiaire ? Réflexion commune autour des projets de chacun. Enrichissement du répertoire musical.

METHODES :

Méthode expositive, méthode active et participative et méthode expérientielles seront utilisées chaque jour. Autoformation : Mise en pratique des acquis de la formation sur le lieu de travail et restitution au groupe sur la dernière journée.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Marie-Noelle TOURNADE, Professeur de musique, intervenante musicale

DUREE : 3 jours

DATES ET HORAIRES : 13-14 mars et 25 avril 2025 de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 (6h/j soit 18 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 780€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

900€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Sensibilisation à l'approche Snoezelen

L'approche Snoezelen consiste tout d'abord à rechercher un état de bien-être. Cela passe par un environnement doux et la présence sécurisante d'un adulte. Cette sensibilisation vous apportera les éléments essentiels pour une mise en œuvre de séances en structure d'accueil petite enfance.

PUBLIC : Personnels de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants

PREREQUIS : Maîtriser les savoirs de bases. Avoir quelques connaissances des besoins du jeune enfant

OBJECTIF : Sensibilisation à l'approche Snoezelen

COMPETENCES VISEES :

- S'approprier les bases du concept Snoezelen.
- Evoquer, aborder et réaliser quelques techniques simples avec des matériaux basiques.
- Être en capacité de proposer des stimulations sensorielles auprès des tout-petits

100% de taux
de
satisfaction
en 2023

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Historique. Définitions.

Principes de base du concept Snoezelen : axe relationnel, axe sensoriel, axe de détente et bien être.

Séquence 2 :

Rappel des différents sens utilisés et approfondissement de quelques sens méconnus et sous exploités (odorat, tactile, vibratoire, vestibulaire...)

Quelques références théoriques pour mieux comprendre le développement du jeune enfant : les stades de développement selon Piaget, le T.S.A.R,

Séquence 3 :

Déroulé d'une séance - Le cadre temporo-spatial de la séance : une rencontre qui se situe dans l'ICI et le MAINTENANT.

Séquence 4 :

L'accompagnement en Snoezelen.

METHODES :

Exercices de mise en œuvre de techniques simples pour les jeunes enfants. Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'échanges. Pratique autour de la perception sensorielle.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne – Formatrice Snoezelen, sensorialité.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 26-27 mars 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Animer et faire découvrir la Nature autrement

En lien avec la Chartre d'accueil du jeune enfant, nous chercherons à expérimenter des activités pour faire « entrer la Nature » dans les structures d'accueil du jeune enfant.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : La Chartre d'accueil du jeune enfant précise que « le contact réel avec la nature est essentiel au développement de l'enfant ». Nous irons découvrir des activités simples à organiser au quotidien pour mettre plus de « Nature » dans les structures d'accueil du jeune enfant.

COMPETENCES VISEES :

- Comprendre l'intérêt du contact avec la nature dans l'éveil du jeune enfant, définir la Nature.
- Découvrir, expérimenter et nourrir la créativité pour proposer des activités natures en structures ou en dehors, selon l'environnement extérieur disponible.
- Élaborer et concevoir des ateliers, des activités.
- Définir son rôle et sa place auprès de l'enfant pour adopter une posture bienveillante d'observateur, passeur de nature avec les enfants, en respectant leurs rythmes et en veillant à leur sécurité.

100 % de
taux de
satisfaction
en 2023

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Définir ensemble les mots clés de l'article 6 de la Chartre et plus particulièrement la « nature » le « dehors ». Faire un état des lieux de ce qui est déjà proposés par les stagiaires dans les structures.

Séquence 2 : Découvrir le Land'Art, expérimenter la technique et se mettre en situation de création avec des éléments naturels, et dans la nature autour d'ateliers pouvant être réalisés en intérieur ou en balade.

Séquence 3 : Réflexion commune et recherche de postures professionnelles : Quelle posture pour soutenir l'expérimentation naturelle des enfants ? Comment entretenir le contact de l'enfant avec la nature, le lien au vivant ?

Séquence 4 : Réfléchir et créer des animations natures, écologiques, minimalistes, en extérieur... exemples concrets et création de fiche d'activité simplifiée. Place à l'expérimentation : participation aux ateliers à tour de rôles, en petit groupes.

METHODES :

Échanges et interactions entre les stagiaires et la formatrice, autour des expériences et des pratiques. Mises en situation, expérimentation, recherche, création. Ateliers en petits groupes et en grand groupe. Analyse d'activités en petits groupes et restitution à l'ensemble du groupe.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Laurence Leray, Éducatrice de Jeunes Enfants, Formatrice, Accompagnante à la Parentalité.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 15-16 mai 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

L'inclusion d'un enfant en situation de handicap dans un collectif petite enfance

« Une place pour chacun, un équilibre à trouver, une expérience riche pour tous »

La Convention Internationale des Droits de l'enfant du 20 novembre 1989 confirme que « Les Etats-parties reconnaissent que les enfants, mentalement ou physiquement handicapés, doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité »

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : L'inclusion d'un enfant en situation de handicap dans un collectif petite enfance

COMPETENCES VISEES :

- Identifier les 6 types de handicap
- Illustrer le concept d'inclusion
- Proposer au minimum 3 adaptations favorisant l'inclusion d'un enfant en fonction de la situation de handicap rencontrée

94% de taux
de
satisfaction
en 2024

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Lister, définir et illustrer les 6 types de handicap.

Séquence 2 : Décrire le concept de handicap et créer une définition en se basant sur le cadre réglementaire en vigueur. Définir les enjeux de l'inclusion.

Séquence 3 : Différencier les notions d'aide et d'autonomie dans la prise en charge d'un enfant en situation de handicap.

Séquence 4 : En tenant compte des expériences professionnelles ou personnelles des stagiaires, décrire 3 situations différentes de handicap moteur et sensoriel et proposer des pistes d'adaptation pour chaque cas.

METHODES :

Partage de situations cliniques, apports théoriques, travail de groupe, participation active et échanges de pratiques. Création collective de « Fiches d'adaptation ».

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Mélanie GUNDER, Formatrice professionnelle d'adultes, travaille depuis plus de 15 ans dans l'éducation spécialisée.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 5-6 juin 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Lutter contre les stéréotypes de genre en EAJE et préserver l'individualité de chacun au quotidien

L'article L 214-1-1 du Code de la Santé Publique inscrit la Charte Nationale d'accueil du jeune Enfant dans la législation est en fait une référence commune. Depuis le 1^{er} septembre 2021, chaque structure doit ainsi inscrire dans son projet d'établissement les applications concrètes de la charte. L'article 7 mentionne l'importance de l'accompagnement de l'enfant et de ses qualités individuelles : « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Cette formation propose de développer une prise de conscience de l'inscription des stéréotypes de genre dans notre société et au sein des EAJE pour développer une posture et des outils concrets afin de répondre à cet enjeu d'égalité et d'individualité dans l'accompagnement de chaque enfant.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants

PREREQUIS : Aucun

Il est cependant demandé aux stagiaires de venir avec le projet pédagogique de leur structure.

OBJECTIF : Lutter contre les stéréotypes de genre en EAJE et préserver l'individualité et les potentialités de chacun

COMPETENCES VISEES :

- Observer, repérer les stéréotypes présents au quotidien au sein de l'EAJE
- Développer des outils d'observation pour accompagner au mieux chaque enfant dans son individualité.
- Construire avec une réflexion collective des propositions concrètes d'accompagnement au quotidien, loin de tous stéréotypes, en lien avec le projet pédagogique

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Identifier les stéréotypes de genre

Séquence 2 :

Développer une prise de conscience pour limiter les stéréotypes et leurs impacts

Séquence 3 :

Construire une réflexion collective pour développer une posture professionnelle et des outils d'accompagnement respectant l'individualité de chaque enfant

METHODES :

Partage de situations, apports théoriques, travail de groupe, participation active et échanges de pratiques. Construction d'outils pour transposer la réflexion auprès de l'équipe.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Vanessa RAT, EJE, Formatrice, Hypnothérapeute.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 15-20 juin 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Le langage du jeune enfant dans tous ses états

Le développement du langage paraît parfois mystérieux et les professionnel.le.s sont souvent émerveillé.e.s ou amusé.e.s par les exploits ou maladroites linguistiques des jeunes enfants. Néanmoins, il peut arriver qu'ils.elles se sentent démun.i.e.s en cas de retard ou tout simplement soucieux.ses de contribuer au bien-être de l'enfant en favorisant l'expression orale. Aborder le langage dans tous ses états permettra de mieux mesurer les enjeux et d'affiner sa pratique.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Connaître et comprendre le développement du langage du jeune enfant pour y contribuer

COMPETENCES VISEES :

- Connaître et comprendre le développement du langage
- Identifier le rôle du professionnel dans le développement du langage
- S'adapter à certaines spécificités

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

La communication pré-linguistique

Les stades du développement du langage

Séquence 2 :

La verbalisation

Ses rôles

La communication gestuelle et quelques outils

Séquence 3 :

Le bilinguisme

Le retard de langage

Les enfants aux besoins spécifiques

METHODES :

La progression pédagogique s'appuiera sur les méthodes d'animation suivantes : Expérientielle, expositive et participative. Travail de réflexion en petits groupes.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Anne-Hélène CLÉMENT, Orthophoniste - Formatrice.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 26-27 juin 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Sensibilisation aux pédagogies actives dans les structures petite enfance

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir » Maria Montessori

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Découvrir et/ou approfondir le développement naturel de l'enfant selon Maria MONTESSORI - Emilia REGGIO – Célestin FREINET – Emmi PICKLER ... et pouvoir proposer un aménagement et/ou des activités en lien avec ces pédagogies et méthodes.

COMPETENCES VISEES :

- Découvrir et/ou approfondir les bases et les fondements de la pédagogie Montessori
- Mettre en place une approche picklerienne
- Identifier les thématiques liées à l'approche Reggio
- Repérer les spécificités et les points communs aux différentes approches pédagogiques

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

L'importance des choix pédagogiques et leurs influences dans les pratiques quotidiennes.

Séquence 2 :

Les différences entre les courants exposés. Les principes majeurs des pédagogies présentées.

Séquence 3 :

Identifier le rôle de l'adulte pour chaque pédagogie. Réfléchir aux principaux aménagements en structure pour mieux observer les enfants lors des activités d'éveil

Séquence 4 :

Partager, pratiquer et jouer avec le matériel pendant 2 jours

METHODES :

Des cours théoriques alterneront avec des exercices pratiques. Brainstorming, murs parlants seront proposés aux stagiaires. Travail en petits groupes et mise en commun. L'animation est basée sur une participation très dynamique des apprenants.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Anne LIGOU, Formatrice en LSF, Formatrice professionnelle pour adultes.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 7-8 juillet 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Accueillir et communiquer avec les parents

Accueillir est au cœur des métiers de la petite enfance mais ce n'est jamais facile. Il s'agit de déterminer ce que nous entendons vraiment par "Accueil". Qui accueillons-nous et pourquoi ?

Accueil et communication sont indissociables, mais essentiel à la rencontre entre parents et professionnels autour de l'enfant.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Redéfinir les notions d'accueil et de communication avec les parents

COMPETENCES VISEES :

- Réfléchir autour de la notion d'accueil, ses enjeux et son sens
- Percevoir les enjeux liés à l'accueil et à la communication avec les parents pour l'accompagnement de l'enfant.
- Appréhender les situations d'échanges difficiles avec les familles.
- Savoir adapter ses pratiques professionnelles.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Jour 1 : L'accueil : enjeux et sens.

Ce qui est important pour chacun, une posture professionnelle.

L'établissement d'accueil de jeunes enfants associatif et ses missions : Sens et objectifs de l'accueil.

Les spécificités de la structure associative impliquant les parents.

Jour 2 : Qui accueillons-nous et pourquoi ?

L'accueil du jeune enfant comme indissociable de celui de ses parents. L'importance des 1ers temps d'accueil. La collaboration parents-professionnel-les dans l'intérêt de l'enfant.

Accueillir, c'est communiquer : Les différents moments et les modalités de communication avec les parents. Les échanges au quotidien et les situations difficiles avec les parents. Quand la communication est difficile avec les parents...

Jour 3 : Travailler en équipe, l'accueil et la communication avec les familles.

Organisation et aménagement. Représentations et jugements réciproques.

De l'accueil à la qualité d'accueil : L'indispensable création d'un lien de confiance. Un accueil qui prend en compte chacun. Une mise en œuvre de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Projections et réajustement de sa pratique : Repérage et analyse des écueils, des difficultés rencontrées. Appui sur les réussites des uns et des autres.

METHODES :

La progression pédagogique s'appuiera sur les méthodes animation suivantes : Expérientielle, expositive et participative. Brainstorming. Travail de réflexion en petits groupes. Etude de cas et mise en perspective. Jeux.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATEUR : Tanguy NIVET, EJE Formateur ACEPP Nationale

DUREE : 3 jours

DATES ET HORAIRES : 22-23-24 septembre 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 21 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 780€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

900€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Les transmissions au sein de l'équipe

Les professionnel.le.s de la petite enfance ont à cœur de contribuer au mieux pour les jeunes enfants qu'elles-qu'ils ont en charge au sein de leur crèche. Pour cela, elles-ils éprouvent le besoin d'échanger à leur sujet pour éclaircir une situation, trouver du soutien ou tout simplement pouvoir effectuer les transmissions aux parents. Où, quand et comment trouver le moyen de ces échanges ?

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Elargir et affiner sa capacité de communication au sein de la crèche pour une meilleure prise en charge du jeune enfant

COMPETENCES VISEES :

- Identifier les enjeux de bonnes transmissions et échanges entre collègues
- Lister les possibilités d'échange entre collègue et la diversité des moyens
- Identifier les axes de progression personnels ou dans l'équipe

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

Les besoins des professionnel.le.s, les besoins des enfants, les besoins des parents

Séquence 2 :

Echanges de pratiques, les divers moyens de communication, organisation de la crèche

Séquence 3 :

Apports théoriques sur la communication, identifier ses propres freins, choisir un plan d'action réaliste en vue d'améliorer la fluidité des échanges entre et avec les collègues

METHODES : La progression pédagogique s'appuiera sur les méthodes d'animation suivantes : Expérientielle, expositive et participative. Travail de réflexion en petits groupes.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Anne-Hélène CLÉMENT, Orthophoniste - Formatrice.

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 17-18 novembre 2025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

Accueillir, accompagner des stagiaires, des apprenti-e-s

La vie d'une équipe petite enfance est souvent rythmée par l'accueil de professionnels en formation. Pour en faire une réelle richesse collective, il convient de bien réfléchir aux sens et aux modalités de cet accueil. C'est un travail de transmission d'expériences et de réflexions partagées, qui permet de réévaluer les pratiques professionnelles.

PUBLIC : Professionnel-le-s exerçant au sein d'établissement et de services d'accueil de jeunes enfants

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Redéfinir le sens donné à l'accueil d'une personne en formation ou nouvellement arrivée.

COMPETENCES VISEES :

- Définir et s'approprier les modalités d'accompagnement et les outils nécessaires à l'accueil d'une personne en formation.
- Comprendre les enjeux relatifs à l'accueil et l'accompagnement d'une personne en formation.
- Savoir adapter ses pratiques professionnelles.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 :

L'établissement d'accueil comme lieu de stage ou d'apprentissage. Le cadre d'accueil, les différents types de stages ou d'apprentissage, les modalités de suivi et d'évaluation.

Séquence 2 :

Les différentes étapes liées à l'accueil d'un stagiaire ou d'un apprenti. Du projet de stage ... à l'évaluation. L'accompagnement et la progression.

Séquence 3 :

Il faut toute une équipe pour accueillir une personne en formation. Les postures professionnelles des accueillants, la position particulière du référent. L'organisation de l'accueil en équipe. Le rôle et les fonctions des autres professionnels. La démarche d'information, de formation, de transfert de compétences. Les limites d'intervention.

Séquence 4 :

Différents outils nécessaires à l'accueil d'un stagiaire ou d'un apprenti. Le protocole d'accueil, le livret d'accueil. Les outils liés à l'observation. Les temps et les écrits d'évaluation, les espaces de régulation.

Séquence 5 :

Projections et réajustement de sa pratique.

METHODES :

Apports théoriques et pratiques. Utilisation de supports documentaires. Echanges, discussions, réflexion en grands et petits groupes. Brainstorming. Jeux en lien avec les contenus de la formation.

EVALUATIONS :

Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif.

Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation.

90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATEUR : Tanguy NIVET, EJE Formateur ACEPP Nationale

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 1-2 décembre 23025 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

TARIFS : 520€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

620€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP



ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION ACHIL ACEPP

**Vous trouverez également notre bulletin
d'inscription sur notre site internet via le lien :**

<http://www.achil.fr/inscription.html>

Bulletin d'inscription 2025

Un bulletin par stagiaire

A retourner à ACHIL ACEPP
111- 113 rue du Rempart
37000 TOURS
Mail : contact@achil.fr



INTITULE de LA FORMATION : _____

DATE(S) : _____

Employeur : _____

Nom de l'employeur/Président.e : _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mail : _____

Etes-vous adhérent ACEPP ? Oui Non

Stagiaire

Nom - Prénom	Diplôme	Poste/Missions	Mail personnel

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en assistant à cette formation?

Précisez vos attentes, vos besoins par rapport au contenu de la formation :

Le stagiaire atteste avoir pris connaissance du programme et des prérequis nécessaires au suivi de la formation



Si le stagiaire a des besoins spécifiques, ACHIL ACEPP est à son écoute pour adapter son accompagnement lors de la formation.

Contactez Annie-Claude PRADEILLES au 06 21 21 42 63
ou par mail annie-claude.pradeilles@achil.fr

FAIT à _____ Le _____

SIGNATURE EMPLOYEUR,

Nom, Qualité et Cachet de l'établissement

« Les informations recueillies sont nécessaires pour vos départs en formation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre organisme de formation. La collecte et le traitement sont conformes au règlement sur la protection des données RGPD et à la loi informatique et libertés »



ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS

Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr

Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

NOTES

Récapitulatif des formations 2025

Le développement global du jeune enfant	27-28 février 2025
Les signes ont la parole Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole	6-7 mars 2025
Autour des comptines Chant et musique avec les tout-petits	13-14 mars et 25 avril 2025
Sensibilisation à l'approche Snoezelen	27-28 mars 2025
Animer et faire découvrir la Nature autrement	15-16 mai 2025
L'inclusion d'un enfant en situation de handicap dans un collectif petite enfance	5-6 juin 2025
Lutter contre les stéréotypes de genre en EAJE et préserver l'individualité de chacun au quotidien	19-20 juin 2025
Le langage du jeune enfant dans tous ses états	26-27 juin 2025
Sensibilisation aux pédagogies actives en structures petite enfance	7-8 juillet 2025
Accueillir et communiquer avec les parents	22-23 et 24 septembre 2025
Les transmissions au sein de l'équipe	17-18 novembre 2025
Accueillir, accompagner des stagiaires, des apprentis.e.s	1er-2 décembre 2025